

Enquête sur le renforcement de la parité lors des élections municipales et communautaires

NOM de la commune (*facultatif*) :

Population : habitants

Composition actuelle du conseil municipal :

Nombre de femmes : Nombre d'hommes :

1. Êtes-vous favorable à l'idée d'étendre l'obligation de parité au sein du conseil municipal à toutes les communes, y compris donc celles comptant moins de 1 000 habitants (scrutin de liste sans possibilité de panachage) ?

Oui Non Sans opinion

2. Êtes-vous favorable au fléchage des conseillers communautaires pour toutes les communes ?

Oui Non Sans opinion

3. Pensez-vous que la diminution du nombre de conseillers municipaux faciliterait la mise en œuvre de cette parité dans les communes à faible population ?

Oui Non Sans opinion

4. Le nombre de conseillers municipaux est actuellement de 7, 11 ou 15 pour les communes de moins de 1 000 habitants.

Pensez-vous que certains de ces nombres pourraient être abaissés ?

Oui Non Sans opinion

Si oui, à combien ?

→ Communes de moins de 100 habitants (7 aujourd'hui) :

→ De 100 à 499 (11 aujourd'hui) :

→ De 500 à 999 (15 aujourd'hui) :

5. La loi n°2018-51 du 31 janvier 2018 relative aux modalités de dépôt de candidature aux élections prévoit l'adjonction de 2 conseillers supplémentaires par rapport au nombre de sièges à pourvoir sur les listes des communes de moins de 1 000 habitants afin de faciliter les remplacements éventuels en cours de mandat.

Seriez-vous favorable à l'idée que ces 2 sièges viennent en déduction du nombre de conseillers à élire, ce qui ramènerait le nombre de conseillers municipaux à :

→ 5 (+ 2 remplaçants dans les communes comptant moins de 100 habitants) :
 Oui Non

→ 9 (+2 remplaçants) dans les communes comptant 100 à 499 habitants) :
 Oui Non

→ 13 (+2 remplaçants) dans les communes comptant 500 à 999 habitants) :
 Oui Non

6. Êtes-vous favorable à l'application de la parité aux fonctions de maire et de premier adjoint, les deux fonctions ne pouvant être exercées par des personnes de même sexe ?

Oui Non Sans opinion

7. Êtes-vous favorable à l'application de la parité aux fonctions de président et de premier vice-président pour les intercommunalités, les deux fonctions ne pouvant être exercées par des personnes de même sexe ?

Oui Non Sans opinion

8. Souhaitez-vous que la parité soit étendue à tous les adjoints de la commune ?

Oui Non

9. Souhaitez-vous que la parité soit étendue à tous les vice-présidents de l'intercommunalité ?

Oui Non

Observations :
.....
.....

À retourner à l'UAMC (contact@uamc.fr)
dans les meilleurs délais
et au plus tard le 10 avril 2019